

2022-05574 - Chargé(e) des partenariats et des projets d'innovation pour les soutiens aux partenariats industriels

Type de contrat : CDD
Contrat renouvelable : Oui
Niveau de diplôme exigé : Bac + 5 ou équivalent
Fonction : Personnel des fonctions support (IT)

A propos du centre ou de la direction fonctionnelle

Le centre Inria de l'Université de Bordeaux est un des neuf centres d'Inria. Créé en 2008, il compte aujourd'hui 18 équipes-projets à Bordeaux et 2 à Pau, en partenariat avec l'Université de Bordeaux, Bordeaux INP, l'UPPA, l'ENSTA Paris, le CNRS, l'Inserm et INRAE. Leurs recherches couvrent des thématiques scientifiques très variées (modélisation, calcul haute-performance, robotique, intelligence artificielle et interaction Homme-Machine, par exemple), avec des applications dans des domaines tels que la santé, l'aéronautique, l'environnement ou l'éducation.

Le centre entretient des liens importants avec les acteurs économiques régionaux du numérique (startups, PME, ETI, grands groupes, collectivités, centres de ressources technologiques, pôles et clusters, technopoles et incubateurs, etc.).

Mission confiée

L'ambition d'Inria est de garantir un impact économique et sociétal maximal de ses recherches en accélérant l'innovation par le transfert de ses technologies et de ses compétences.

Dans cette optique, le chargé des partenariats et des projets d'innovation (CPPI) accompagne les personnels scientifiques des équipes de recherche dans leurs démarches de partenariats et de transfert technologique dans l'objectif d'accroître l'impact socio-économique d'Inria. Dans l'objectif de valoriser les résultats de la recherche, il est l'interface entre les chercheurs, les partenaires externes et les services internes Inria. Il est acteur dans l'écosystème local et dans le réseau métier Innovation d'Inria pour détecter les opportunités de partenariat et de transfert pour Inria et pour le centre de recherche.

Principales activités

- Sensibiliser les chercheurs aux partenariats industriels et au transfert ;
- Détecter/analyser les opportunités de partenariats industriels et de transfert ;
- Conseiller et accompagner les scientifiques dans la mise en place de projets de partenariats nationaux ou internationaux, collaboratifs ou bilatéraux ;
- Monter et négocier les contrats de partenariats industriels (propriété intellectuelle, expertise, conseil, gestion, suivi, conditions financières, licences, etc.) et en mesurer l'impact ;
- Organiser la protection des résultats (brevets, logiciels, marques, savoir-faire, etc.), identifier l'offre technologique du centre avec les chercheurs et les ingénieurs, en assurer la promotion auprès des entreprises ;
- Développer et entretenir les réseaux locaux et les partenariats industriels ; représenter Inria dans les écosystèmes locaux : pôles de compétitivité, incubateurs, etc.
- Participer aux actions nationales liées au transfert et aux partenariats industriels, aux rencontres et réunions du réseau métier Innovation d'Inria (partage d'expériences, de bonnes pratiques, construction et analyse de projets, etc.).

Le CPPI exerce ses fonctions au sein du service Transfert, Innovation et Partenariats (STIP) d'un centre Inria. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique du chef de ce service. La responsabilité fonctionnelle des STIP relève de la direction générale déléguée à l'innovation (DGI) et s'exerce conformément à l'organisation de celle-ci.

Compétences

Savoirs

- Connaissances approfondies dans les sciences du numérique et/ou dans un domaine scientifique où les applications des sciences du numérique sont importantes
- Connaissances du paysage de la recherche et des différents mécanismes de financement
- Connaissances des aspects juridiques et contractuels de la recherche partenariale
- Connaissance des enjeux du transfert logiciel (une connaissance des modèles économiques associés aux logiciels libres est en plus)
- Connaissances du tissu économique, si possible régional, en particulier des grands groupes industriels partenaires, des PME innovantes et des acteurs de l'innovation nationaux et régionaux.
- Connaissances du marketing de l'innovation
- Disposer d'une expérience de la recherche à travers un travail de doctorat est un plus
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral

Savoir faire

- Maîtriser les techniques de gestion de projet
- Maîtriser les techniques de négociation
- Savoir développer un réseau relationnel et des partenariats
- Savoir travailler en équipe

Savoir être

- Sens de l'organisation et rigueur
- Force de proposition
- Diplomatie, écoute et qualités relationnelles
- Capacité d'anticipation et de conviction
- Esprit d'initiative et curiosité d'esprit
- Savoir mener de front différents projets en même temps

Informations générales

- Ville : Talence
- Centre Inria : Centre Inria de l'Université de Bordeaux
- Date de prise de fonction souhaitée : 2023-03-01
- Durée de contrat : 1 an
- Date limite pour postuler : 2023-02-28

Contacts

- Equipe Inria : STIP-BOR
- Recruteur :
Ait-ali Laure / Laure.Ait-ali@inria.fr

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 200 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3500 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 180 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Consignes pour postuler

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Attention: Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

- Faire preuve de dynamisme et être doté d'une aisance relationnelle
- Esprit d'équipe

Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle

Rémunération

Entre 30 et 50K€ brut annuel en fonction du diplôme et de l'expérience